



REPORTING FINANCIER BP Nord #19
Septembre 2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
1. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE	6
1.1. <i>Pourquoi avoir créé cette structure ?</i>	6
1.2. <i>Nos engagements.....</i>	6
1.3. <i>Utilisation de votre épargne.....</i>	6
1.4. <i>Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?.....</i>	7
1.5. <i>Quand est publié ce reporting financier ?</i>	7
2. VISION D'ENSEMBLE	8
3. L'EPARGNE COLLECTEE	8
3.1. <i>Vision dynamique</i>	8
3.2. <i>Nature de l'épargne collectée</i>	9
4. LES CREDITS.....	9
4.1. <i>Note méthodologique.....</i>	9
4.2. <i>Vision dynamique</i>	10
4.3. <i>Nature des crédits octroyés.....</i>	10
5. FLECHAGE DE L'EPARGNE AUX CREDITS.....	12
5.1. <i>Le Ratio Brut</i>	12
5.2. <i>Ratio Financier.....</i>	13

Chères Epargnantes, chers Epargnants,

Je ne résiste pas au plaisir de partager avec vous ce communiqué de presse annonçant que la barre du milliard d'euros de financements à la transition énergétique a été franchie en juin dernier, au niveau de l'ensemble des Banques Populaires adhérentes à la BTE.

C'est une grande fierté à laquelle je souhaitais vous associer, car c'est grâce à votre épargne et à votre rôle de pionnier au sein de notre territoire que ces crédits de transition ont été rendus possibles.

PS : N'hésitez surtout pas à nous contacter via notre [formulaire en ligne](#) pour nous faire part de vos remarques et suggestions ou pour nous questionner sur les éléments de ce rapport.

Encore merci pour votre confiance.

- Samuel DOS SANTOS –

Responsable Corporate BTE - Banque Populaire du Nord



1 milliard d'euros pour la transition écologique

1 milliard d'euros, c'est le montant des financements en faveur de projets de transition environnementale accordés par les Banques Populaires adhérentes à la Banque de la Transition Énergétique.

Au-delà de la symbolique du chiffre, c'est avant tout le reflet de convictions profondes de leurs dirigeants :

- La prospérité durable des territoires passera par leur transition énergétique,
- Chaque région est différente et doit trouver des solutions adaptées, nécessitant une connaissance fine des dynamiques territoriales et des écosystèmes locaux,

- La transition énergétique a besoin de lourds investissements et donc de financements considérables ; seule la mobilisation de l'épargne permettra d'y faire face,
- Plus qu'une addition de contraintes, la transition énergétique est d'abord un formidable levier d'opportunités et d'innovations.

C'est la raison pour laquelle nous avons créé le modèle de Banque de la Transition Énergétique, profondément ancré dans nos valeurs régionales et coopératives de Banques Populaires.

Initié en 2020 par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, laquelle a été rejointe par la Banque Populaire du Sud, la Banque Populaire du Nord, la Banque Populaire Occitane, la Banque Populaire Val de France et la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, ce dispositif innovant permet de collecter une épargne auprès des ménages et entreprises avec cette volonté de l'utiliser en faveur du financement de projets de transition sur chacun de leur territoire.

Grâce à des équipes dédiées expertes, grâce à des partenariats avec des entreprises locales de référence, nos banques sont des prescriptrices de transition environnementale pour leurs clients auxquels elles proposent et financent des solutions opérationnelles de transition et d'adaptation, et auxquels elles offrent ainsi une durabilité renforcée.

922 millions d'euros d'épargne collectée, 1 030 millions d'euros de crédits accordés, plus de 10 000 projets financés, c'est pour nous, nos équipes et nos sociétaires, une vraie fierté ; une fierté de terrain.

« La Banque de la Transition Énergétique est l'illustration de notre raison d'être coopérative et régionale. Permettre à nos clients de s'adapter au dérèglement climatique et financer leurs investissements de transition était pour nous une évidence ; grâce à la Banque de la Transition Énergétique, c'est devenu une réalité. »

Daniel KARYOTIS
 Directeur Général de la Banque Populaire Auvergne
 Rhône Alpes



« Dans le Sud, notre Banque de la Transition Énergétique est née d'une conviction : 0 % fatalité 100 % mobilisés ! C'est bien pour agir et écrire un destin soutenable que nous avons boosté notre capacité d'accompagnement, notamment car le niveau d'investissement à opérer est considérable. Notre force financière coopérative est en action, pour simplifier les choix de nos clients, au plus proche de chaque territoire. »

Cyril BRUN
Directeur Général de la Banque Populaire du Sud



« En seulement deux ans, la Banque de la Transition Énergétique par Banque Populaire du Nord a prouvé sa capacité à être un moteur essentiel de la transition énergétique dans les Hauts-de-France et les Ardennes. Avec plus de 80 millions d'euros de crédits accordés et 3 000 projets financés, nous démontrons que nous sommes prêts à agir concrètement pour un avenir plus durable. Nos partenariats solides et notre approche sur mesure nous permettent d'accompagner efficacement tous nos clients, des particuliers aux entreprises, dans leur transition écologique. Nous sommes très heureux et déterminés à être moteur des transitions de nos clients et de notre territoire. »

Nicolas POUGHON
Directeur Général de la Banque Populaire du Nord



« Avec la Banque de la Transition Énergétique, nous avons sensibilisé et mobilisé l'ensemble de nos collaborateurs aux enjeux de la transition énergétique de notre territoire. Nous souhaitons avoir 1 982 collaborateurs à impact pour accompagner durablement nos clients. »

Christophe BOSSON
Directeur Général de la Banque Populaire Occitane



« La Banque de la Transition Énergétique par Banque Populaire Val de France participe pleinement à notre rôle, celui d'être une banque à impact positif sur son territoire en accompagnant les projets de transition, de transformation de nos clients (particuliers, entreprises, agriculteurs, acteurs économiques locaux...). »

Mathieu REQUILLART
Directeur Général de la Banque Populaire Val de France



« En adhérant à la Banque de la Transition Énergétique, nous confirmons nos engagements forts dans l'accompagnement de tous nos clients de notre territoire de la Bourgogne-Franche-Comté et des pays de l'Ain sur l'enjeu majeur de la transition énergétique. Notre objectif principal est de les accompagner dans le développement de modèles économiquement durables et vertueux pour l'environnement. »

François de LAPORTALIERE
Directeur Général de la Banque Populaire Bourgogne
Franche-Comté



« La Banque de la Transition Énergétique est une accélératrice de transition. Par nos financements naturellement, mais aussi par les solutions opérationnelles de transition énergétique et environnementale que, grâce à nos partenaires, nos conseillers peuvent proposer à chacun de nos clients. »

Pierre-Henri GRENIER
Directeur Général de la BTE



Retrouvez en détail le fonctionnement de la Banque de la Transition Énergétique, ainsi que les principaux projets financés sur le site : <https://banquetransitionenergetique.fr/>

1. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

1.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?

La Banque de la Transition Énergétique a été créée le 15 septembre 2020 par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et a été rejointe par la Banque de Savoie en 2021 puis par la Banque Populaire du Sud, la Banque Populaire du Nord, la Banque Populaire Occitane et la Banque Populaire Val de France au dernier trimestre 2022. A travers ce label de « Banque de la Transition Énergétique », chacune des banques adhérentes s'engage à accompagner la transition énergétique et environnementale des acteurs économiques de leurs territoires.

1.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Énergétique sont :

- **La Traçabilité** : nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Un Circuit court du financement** : nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- La Territorialité : les programmes financés se situent prioritairement sur les territoires respectifs des banques adhérentes. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : [rendez-vous sur la FAQ](#).
- Une Démarche partenariale : notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et d'offrir des solutions complètes de transition à nos clients. Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires dûment sélectionnés, susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, performance énergétique ...) de qualité à nos clients intéressés.

1.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du remplacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre !

1.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Energétique est une marque et n'a pas le statut d'établissement de crédit ; c'est donc bien la banque adhérente qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique, l'épargne « transition énergétique » est fléchée vers des projets de transition énergétique, répondant aux critères d'éligibilité définis dans « la charte d'éligibilité » disponible sur le site. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés.

Tant l'épargne collectée que les crédits accordés sont décomptés depuis la date d'adhésion de la banque, l'épargne collectée est donc exclusivement destinée à financer de nouveaux projets de transition accordés après cette date, donc à financer le futur et non refinancer le passé.

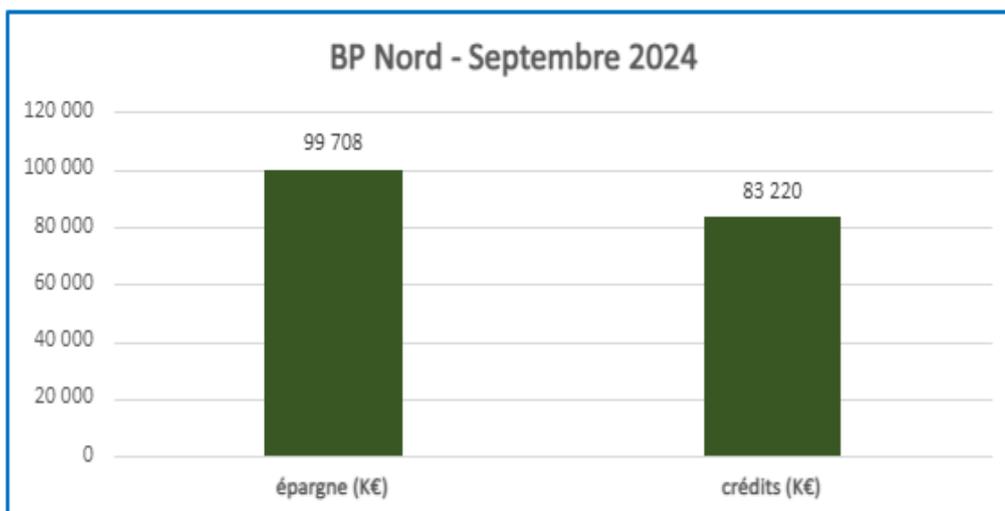
En complément, retrouvez les principaux programmes financés sur notre [site internet](#).

1.5. Quand est publié ce reporting financier ?

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier est publié 60 jours après la clôture comptable du mois concerné.

2. Vision d'ensemble

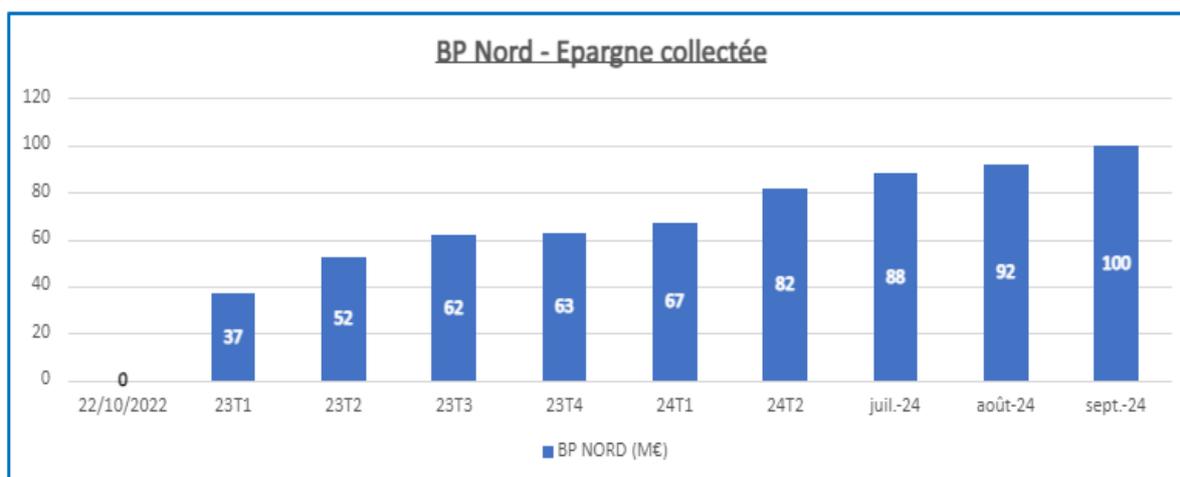
A fin septembre 2024, l'épargne collectée s'est élevée à 100 millions d'euros et les crédits de transition énergétique s'établissent à 83 millions d'euros.



3. L'épargne collectée

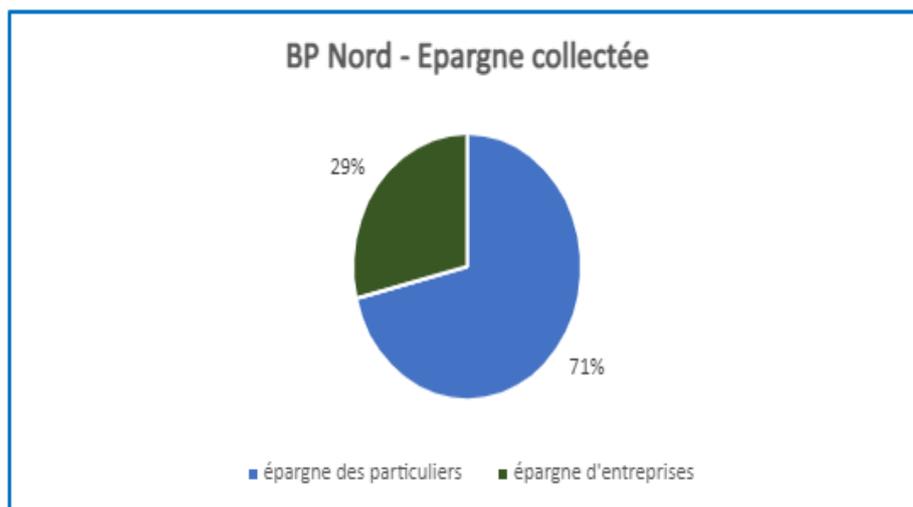
3.1. Vision dynamique

Le nombre d'épargnants continue à croître et a dépassé la barre des 4 500, avec 4 874 épargnants.



3.2. Nature de l'épargne collectée

L'épargne collectée l'a été auprès de clients particuliers pour 71% et auprès d'entreprises pour 29%.



4. LES CREDITS

4.1. Note méthodologique

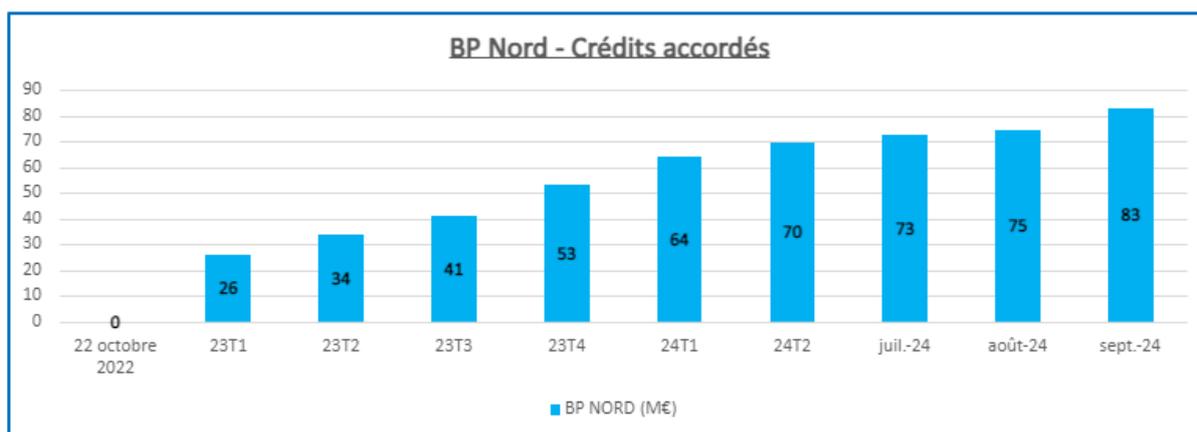
Sur un plan méthodologique, ces crédits correspondent :

- Uniquement aux crédits de transition énergétique répondant aux critères de notre charte d'éligibilité,
- Aux crédits accordés par les instances décisionnaires, éventuellement non encore édités ou débloqués,
- A des financements pouvant prendre toutes formes juridiques : crédits classiques ou structurés, crédits à la consommation ou éco-prêts à taux zéro pour les ménages, crédits-baux, etc., pour autant qu'ils répondent à nos critères d'éligibilité.

4.2. Vision dynamique

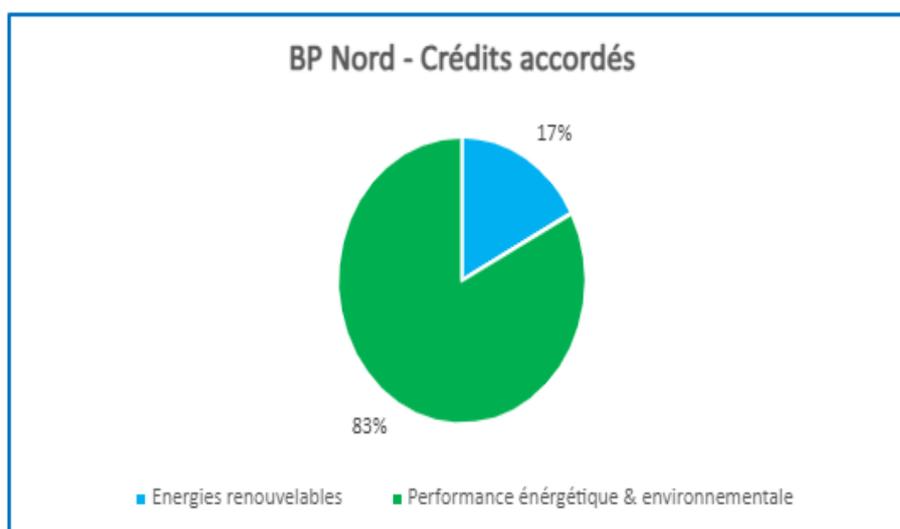
Seuls sont retenus les crédits accordés depuis la date d'adhésion à la BTE, l'objet de la Banque de la Transition Energétique n'étant pas de refinancer les crédits passés mais bien de financer de nouveaux investissements de décarbonation.

La croissance des crédits est en augmentation constante et traduit une hausse continue des investissements de transition par les acteurs économiques de notre territoire.

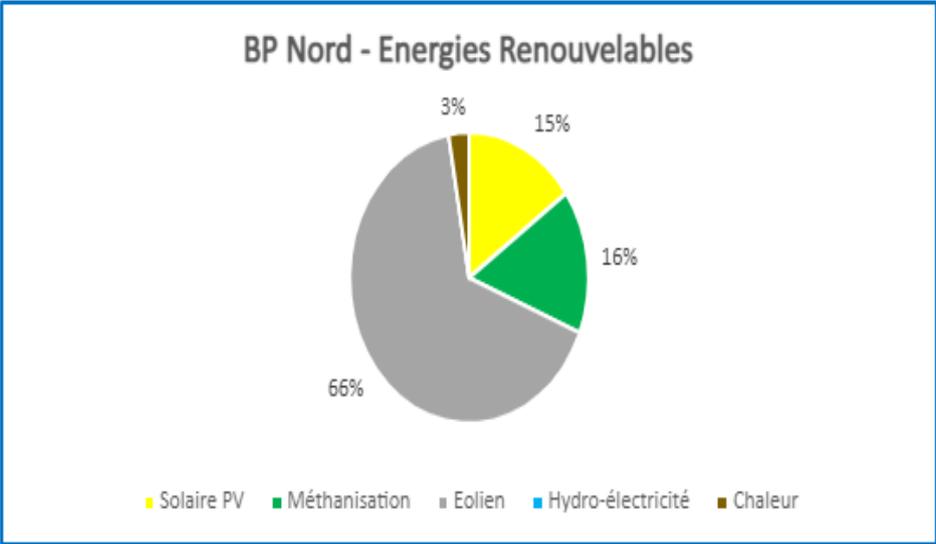


4.3. Nature des crédits octroyés

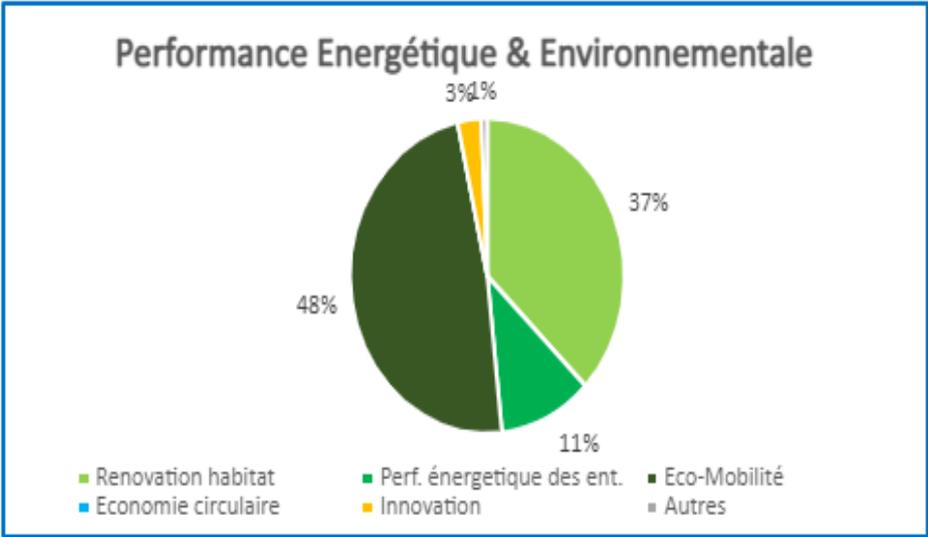
Les projets d'énergies renouvelables représentent 17% du total contre 83% pour ceux de performance énergétique et environnementale.



Parmi les projets d'énergies renouvelables, le solaire (photovoltaïque) représente 15% du montant des projets financés, contre 66% pour les projets éoliens, 16% pour des projets de méthanisation, et 3% pour la chaleur renouvelable.



Parmi les projets de performance énergétique et environnementale, les encours se répartissent entre rénovation énergétique de l'habitat (37%), mobilité décarbonée (48%), performance énergétique des entreprises (11%), et innovation (3%).



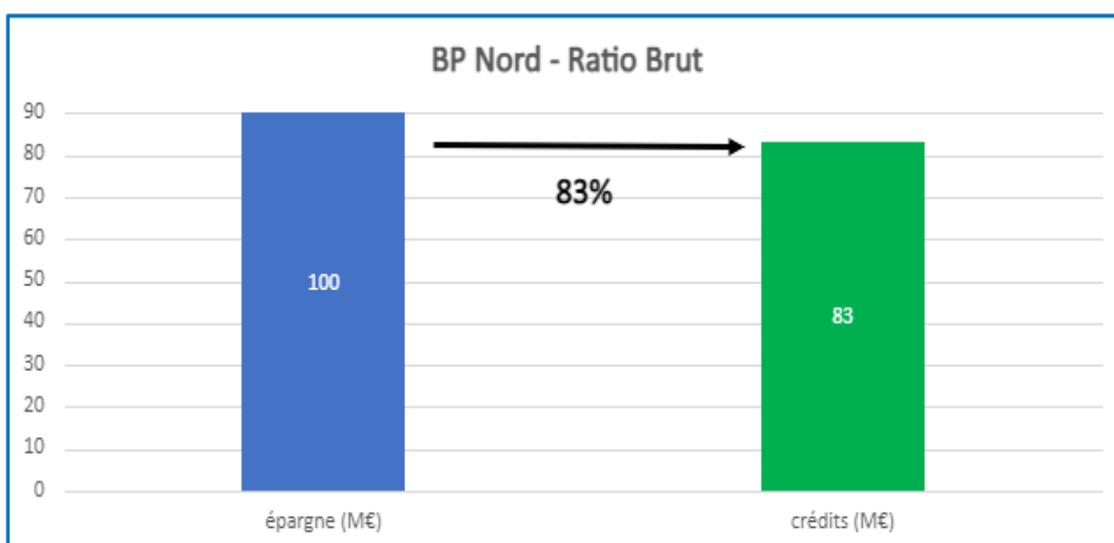
5. FLECHAGE DE L'ÉPARGNE AUX CREDITS

La BTE porte un engagement fondateur de traçabilité de l'utilisation de l'épargne collectée ; deux ratios permettent d'illustrer cet engagement : le ratio brut et le ratio financier.

5.1. Le Ratio Brut

Le ratio Brut compare les sommes d'épargne collectées avec les montants de crédits accordés au profit de la transition énergétique sur notre territoire.

Ce ratio a le mérite de restituer fidèlement la contribution de la Banque Populaire du Nord au financement de la transition énergétique dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et des Ardennes ; il s'établit à 83% à fin septembre 2024.



5.2. Ratio Financier

Le ratio financier, plus complexe, va isoler, parmi les crédits accompagnés, ceux qui ont été financés à partir de l'épargne ou bien à partir d'autres sources de financement comme la BEI (*Banque Européenne d'Investissement*), ou bien le crédit-bail. Il s'établit à 51% à fin septembre 2024.

(Détails du calcul et explications à retrouver dans la foire aux question – FAQ –)

